

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

DASSAULT AVIATION

Société anonyme au capital de 81 007 176 €.
Siège social : 9, rond-point des Champs Elysées-Marcel Dassault, 75008 Paris.
712 042 456 R.C.S. Paris.

Avis de convocation

Les actionnaires de la Société DASSAULT AVIATION sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 23 avril 2008 à 15 heures au siège social 9, rond-point des Champs Elysées - Marcel Dassault - Paris (8ème) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2007 et rapport du président ;
- Rapports des commissaires sur les comptes annuels et consolidés dudit exercice et sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, rapport des commissaires visé à l'article L 225-235 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2007 ;
- Approbation des comptes consolidés dudit exercice ;
- Approbation des conventions précitées ;
- Quitus au conseil d'administration ;
- Affectation et répartition des bénéfices ;
- Ratification de la nomination d'un administrateur ;
- Nomination d'un nouvel Administrateur,
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires, d'un suppléant et nomination d'un nouveau suppléant,
- Pouvoirs pour formalités.

Pour assister, se faire représenter à cette assemblée ou voter par correspondance :

— les actionnaires nominatifs devront avoir été inscrits trois jours ouvrés au moins avant la date de cette assemblée à zéro heure, heure de Paris dans les comptes tenus par BNP Paribas Securities Services (services aux émetteurs - assemblées, immeuble Tolbiac, 75450 Paris Cedex 09), mandataire de la société ;

— les actionnaires au porteur devront avoir été inscrits trois jours ouvrés au moins avant la date de cette assemblée à zéro heure, heure de Paris, dans les comptes de leur intermédiaire habilité (banque, établissement financier, prestataire de services d'investissement) et adresser à BNP Paribas Securities Services (services aux émetteurs - assemblées, immeuble Tolbiac 75450 Paris Cedex 09), au plus tard le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, un certificat de participation délivré par ce dernier.

Le délai précité de trois jours ouvrés expirera donc le vendredi 18 avril 2008 à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires remplissant les conditions ci-dessus pourront sur leur demande obtenir directement auprès de BNP Paribas Securities Services (adresse ci-dessus) :

- soit une carte d'admission s'ils désirent assister à l'assemblée,
- soit un formulaire unique de procuration/vote par correspondance,

et les documents relatifs à cette assemblée.

Pour ceux désirant voter par correspondance, la demande de formulaire devra être présentée par lettre recommandée avec accusé de réception et être reçue par BNP Paribas Securities Services au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Le formulaire unique de procuration / vote par correspondance devra être retourné à BNP Paribas Securities Services (adresse ci-dessus) :

- directement pour les actionnaires nominatifs ;
- via les intermédiaires habilités teneurs de leurs comptes pour les actionnaires au porteur.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à BNP Paribas Securities Services trois jours au moins avant la date de l'assemblée. Cette date limite tombant un dimanche, ladite date se trouve avancée au jour ouvré précédent, soit au 18 avril 2008.

Le conseil d'administration.